
 <p>ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG</p>	<p>DOCUMENT DE REFERENCE Infection coronavirus COVID-19 – EMS et institutions spécialisées pour adultes</p>	<p>Code : REF-176_F Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI Version : 11 du 22.01.2026</p>
--	---	---

Informations générales	
Informations générales sur l'agent infectieux	Ce coronavirus est aussi nommé SARS-CoV-2, c'est un virus à ARN entouré de protubérances appelées « spike », d'où son nom de « virus à couronne ». Ses mutations génèrent de nouveaux variants.
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • Par contact direct par gouttelettes, lors d'éternuements, de toux ou de projections de postillons de < 1-2 mètres. • Par aérosols : dans les petits espaces intérieurs mal aérés • Par contact indirect lorsqu'on touche l'environnement contaminé par les gouttelettes avec les mains ou les mains gantées ensuite portées au visage (bouche, nez, yeux)
Période d'incubation	En moyenne 3 à 4 jours, maximum 14 jours
Période de contagiosité	<p>2 jours avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 5 jours après le début des symptômes.</p> <p>Certaines personnes peuvent être des porteurs asymptomatiques, autrement dit être contagieux même en l'absence de symptômes.</p> <p>La période de contagiosité est prolongée chez les personnes immunosupprimées.</p>
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	<p>Selon contexte et en concertation avec le médecin et le-la résident.e concerné.e, il peut s'avérer pertinent que celui-celle-ci reste en chambre et renonce aux activités de groupe jusqu'à la disparition des symptômes.</p> <p>GOUTTELETTES lors de symptômes respiratoires</p> 
Durée MA	Maintenir jusqu'à l'amélioration de l'état clinique du résident.e (en moyenne levée des MA après 5 jours minimum).

Prise en charge du résident.e	
Mesures préventives	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccination à jour du résident.e et du personnel, selon les recommandations de l'OFSP en vigueur • Hygiène des mains • Port du masque de soin de type II ou IIR, selon le contexte • Aérer les locaux plusieurs fois par jour • Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude
Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque institution sanitaire dispose d'un plan de protection pour prévenir et limiter la circulation du virus SARS-CoV-2

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection coronavirus COVID-19/site internet HPCI Fribourg	1/6	22.01.2026

Mesures exceptionnelles en cas de pénurie de personnel	<p>En cas de flambée, pour le personnel testé positif avec des symptômes légers et avec leur accord, possibilité de revenir au travail aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port d'un masque FFP 2 • Réduire les contacts avec le reste du personnel (exemple : prendre la pause seul dans une pièce à part, après la pause aérer le local pendant 5-10 minutes, utiliser un vestiaire différent, éviter les réunions, respecter les règles de distance)
Gestion de flambée (≥ de 3 personnes testées positives en l'espace de 5 jours)	<p>En concertation avec le-la médecin responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réintroduction du port de masque de soin de type II ou IIR à l'ensemble du personnel du secteur concerné par les cas positifs et pour les visites • Si besoin, réactivation des mesures de protection supplémentaires telles que la sectorisation, réfléchir à l'utilisation des espaces communs, augmenter la fréquence de nettoyage des surfaces de contact, dépister sur prescription médicale les résident.e.s symptomatiques • Se référer au plan de protection en vigueur dans l'institution
Chambre	<ul style="list-style-type: none"> • Résident.e symptomatique : chambre individuelle, si possible • Résident.e symptomatique en cours de séjour en chambre double : instaurer un isolement géographique entre les résident.es et veiller à une bonne aération • Cohortage possible (regrouper plusieurs résident.e.s positifs.ves pour le même agent infectieux dans la même chambre)
Sanitaire	<p>En l'absence de WC dans la chambre individuelle ou si chambre à plusieurs lits, mettre à disposition un WC commun à l'usage de la-le résident.e infecté.e (qui portera un masque de type II ou IIR pour s'y rendre) ou en dernier recours une chaise percée dédiée</p>
Circulation	<ul style="list-style-type: none"> • La-le résident.e reste en chambre jusqu'à la fin de son isolement. • Ne participe pas aux animations et aux repas dans la salle à manger • Limiter les déplacements aux besoins vitaux et psycho-sociaux, avec si possible le port du masque de type II ou IIR
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Avant d'entrer en chambre, port du masque de type II ou IIR et de la surblouse : Eliminer la surblouse en chambre, après 24 heures maximum. • Port du masque FFP2, si soins rapprochés au niveau de la sphère ORL du résident.e (rayon de < 1mètre) et soin prolongé (> 15 minutes) ou si soins générant des aérosols.
Affiches signalétiques	<p>Sur la porte de la chambre</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>A l'extérieur</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>A l'intérieur</p> </div> </div>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection coronavirus COVID-19/site internet HPCI Fribourg	2/6	22.01.2026

Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver au résident.e pendant la durée des Mesures Additionnelles. Si pas possible de le réserver, le désinfecter entre chaque résident.e • Privilégier le matériel à usage unique.
Evacuation du linge et vêtements	<p>Filière habituelle, selon Précautions Standard, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sacs à linge usuels dans le vidoir, double emballage si souillé avec des liquides biologiques • Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé à cause des risques de projection
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin.e de chambre	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une distance de > 2 mètres
Visites	<ul style="list-style-type: none"> • Si symptomatique, reporter la visite • Si asymptomatique : autorisée, avec port du masque de type II ou IIR • Désinfection des mains avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre

Nettoyage/Désinfection

Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident.e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	<p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Nettoyage des vêtements du résident.e à minimum 40°C • Changer le linge de lit et le linge de bain dès qu'ils sont souillés et selon les règles institutionnelles
Environnement	<p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <p>Pendant la durée des Mesures Additionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel <p>A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement du rideau de séparation même si la-le résident.e reste dans la même chambre • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e, des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel

Déclaration obligatoire

Médecin cantonal	<p>Surveillance épidémiologique depuis le 1.1.2024 via www.sentinella.ch</p> <p>Oui, si flambée (≥ 2 situations), les cas doivent être déclarés dans un délai de 24 heures via le formulaire de OFSP selon RS 818.101.126 - Ordonnance du DFI du 1^{er} décembre 2015 sur la déclaration d'observations en rapport avec les maladies transmissibles de l'homme (ODMT)</p> <p>A l'adresse e-mail : maltrans@secu.fr.ch</p>
------------------	--



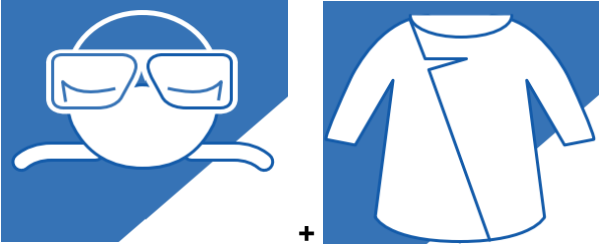
Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection coronavirus COVID-19/site internet HPCI Fribourg	3/6	22.01.2026

Références	<ul style="list-style-type: none"> - Selon le Guide pour les institutions médico-sociales, en particulier les EMS et les soins à domicile, Prévention et contrôle de l'infection en cas d'infections respiratoires aiguës de l'OFSP, octobre 2023 - Document adapté des recommandations de l'OFSP (transmission du coronavirus, symptômes de l'infection, évolution de la maladie, voici comment nous protéger d'une infection) - OFSP, COVID-19 Recommandation : informations pour les institutions médico-sociales et pour le secteur des soins à domicile concernant la prévention et le contrôle des infections. Version du 1.04.2022, mise à jour le 23.12.2022
-------------------	---

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection coronavirus COVID-19/site internet HPCI Fribourg	4/6	22.01.2026

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
<i>Document de référence Infection coronavirus COVID-19/site internet HPCI Fribourg</i>	5/6	22.01.2026

RESUME DES MESURES SPECIQUES	
Mesures Additionnelles (MA)	 <p>GOUTTELETTES, uniquement si symptômes respiratoires</p>
Hygiène des mains	<p>Désinfection des mains à la solution hydroalcoolique avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre et selon les 5 indications de l'OMS</p>  <div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 10px;"> <p>5 INDICATIONS DE BASE À RESPECTER</p> <p>Un geste d'hygiène des mains doit être pratiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant contact patient ; Après contact patient ; Avant acte aseptique (propre) ; Après liquides biologiques/gants ; Après contact avec objet/environnement. </div>
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p>Avant d'entrer en chambre :</p>  <p>Masque de type II ou IIR et surblouse pour tout contact de $\leq 2m$</p> <p>La surblouse peut être utilisée 24 heures (maximum 2 surblouses sur un statif en chambre)</p> <p>Port du masque FFP2, si soins rapprochés au niveau de la sphère ORL du résident.e</p>
Dispositifs médicaux	<p>Privilégier le matériel à usage unique Limiter au maximum le stockage de matériel en chambre Après usage, désinfecter le matériel avec le détergent/désinfectant habituel</p>
Linge	<p>Evacuer le linge sale dans les sacs à linge au vidoir</p>
Déchets	<p>Evacuer les déchets dans le sac poubelle au vidoir Eliminer les piquants/tranchants dans les Safeboxe</p>
Environnement	<p>Nettoyage/Désinfection avec le détergent/désinfectant habituel, en respectant le principe du plus propre au plus sale</p>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection coronavirus COVID-19/site internet HPCI Fribourg	6/6	22.01.2026